



Prix Médias et Ruralités
VOIR ET DIRE LES RURALITÉS

PRIX DES JOURNALISTES

De la PRESSE Hebdomadaire RÉGIONALE

- **CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION**

- Remplir le formulaire de candidature en ligne.
<https://www.prix-medias-et-ruralites.fr/candidatures/>
- Être titulaires de la carte professionnelle ou en cours de validation.
- **Les candidatures doivent être composées : d'un reportage publié entre le 1er Janvier 2025 et le 31 décembre 2025, de la carte professionnelle (recto/verso) et devront être enregistrées avant le 31 janvier 2026.**
- Journaliste salarié, pigiste, vous pouvez vous présenter à titre individuel ou en équipe. Il n'est pas nécessaire d'être recommandé par un journal. Néanmoins, ceux-ci peuvent soumettre des candidats répondant aux critères du présent règlement.

- **LE REPORTAGE**

- Le reportage print présenté peut être un article court ou édito, enquête ou reportage, interview, portrait traitant de l'actualité politique, économique, sociale, sportive, culturelle, etc.,
- Le reportage (en un ou plusieurs volets) devra se présenter sous la forme **d'un fichier PDF de très bonne qualité et relié en un seul document ou un lien vers le média en accès libre gratuit.**

ATTENTION :

Les candidats peuvent présenter deux sujets maximum dans deux catégories différentes.

- **DOTATION**

La dotation maximum d'une valeur de 4500€ sera attribuée sous la forme d'un "Grand Prix" et éventuellement d'un "Prix spécial" et/ou d'un prix "Coup de coeur".

INFORMATION/CONTACT :

Jean-Yves VIF Tel 06 08 46 98 14 jeanyves.vif@gmail.com